

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
GOURLIZON**

Séance du 20 mai 2009

Nombre de membres

**l'an deux mil neuf
et le vingt mai**

En exercice 15
Présents 12
Votants 14

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy MARZIN, Maire

Date de la convocation

15 mai 2009

Etaient présents : Ronan CHATALIC – Annie JULIEN - Marcel SERGENT – Jean PLIQUET – Daniel ULRICH - Jean-Yves BOZEC – Geneviève LE FAOU – Bernard TROALEN - Guy LE BERRE – Eric LE BARS – Eric BIGOT – Guy MARZIN

Absents : Emmanuelle RASSENEUR

Michel LE BARS ayant donné procuration à Guy MARZIN

Gilles ALLAIN ayant donné procuration à Ronan CHATALIC

Objet de la délibération

Travaux de construction
d'une cantine : assurance
dommages ouvrages

Monsieur Eric LE BARS a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de la cantine scolaire devraient démarrer au deuxième semestre 2009. Il souhaite lancer une consultation en vue de trouver un prestataire en terme d'assurance dommages ouvrages pour se prémunir d'éventuelles défaillances des entreprises retenues.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à lancer une consultation, sous la forme d'une procédure adaptée, en vue de la souscription d'un contrat d'assurances « dommages ouvrages » pour les travaux de construction d'une nouvelle cantine.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

G. MARZIN